Envoyé en préfecture le 10/11/2020
Reçu en préfecture le 10/11/2020
Affiché le
ID : 035-253502801-20201105-20_11_06-DE

EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 5 novembre 2020

L'an deux mille vingt le 5 novembre à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, au conseil Départemental, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Mesdames Flavie BOUKHENOUFA, Sandrine ROL, Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Jean RONSIN, Jean Francis RICHEUX, Jean-Luc OHIER (suppléant de M. PERRIN), Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Jean-Claude BELINE, Jean-Pierre MARTIN, Bernard LOUAPRE, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS

Pouvoir : de Monsieur HERVE à Monsieur DEMOLDER, Madame MACE à Madame BOUKHENOUFA

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Madame Marie Edith MACE, Messieurs Marc HERVE, Guillaume PERRIN, Philippe BONNIN

Assistaient également : Messieurs les suppléants Régis GEORGET de la CCVIA, Hubert COUASNON du SMPBC, Messieurs Antoine DECONCHY et Dennis CIRELLI et Madame Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Jean Francis RICHEUX

Nombre de Membres du Comité présents : 15
Nombre de Membres du Comité votants : 17

Date de la convocation : le 16 octobre 2020

ADMINISTRATION GENERALE

N°20/11/06 Election d'un élu représentant à l'Assemblé Bretonne de l'Eau

Envoyé en préfecture le 10/11/2020
Reçu en préfecture le 10/11/2020
Affiché le
ID : 035-253502801-20201105-20_11_06-DE

Comité Syndical du 5 novembre 2020

N°20/11/06 Election d'un élu représentant à l'Assemblée Bretonne de l'Eau

La Région Bretagne a créé l'Assemblée Bretonne de l'Eau, dans la continuité des travaux de la CBEMA (Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques).

Cette assemblée vise à obtenir une meilleure transversalité entre les politiques publiques liées à l'eau, afin d'atteindre les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau. Elle rassemble les acteurs publics de l'eau - dont les syndicats départementaux d'eau potable-, ainsi que des acteurs de la vie économique et de la société civile.

Le SMG-Eau35 a été invité à y siéger et à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) DESIGNER Monsieur Joseph BOIVENT (titulaire) et Madame Flavie BOUKHENOUFA (suppléante) comme représentants du SMG-Eau35 au sein de l'Assemblée Bretonne de l'Eau

Les conclusions du rapport sont adoptées à l 'unanimité

Fait à Rennes, le 05 novembre 2020

Le Président,